

LES JEUX D'HIVER DE L'ARCTIQUE

Le Gouvernement fédéral vient d'accorder une subvention de \$140,000, en vertu du Programme de la santé et du sport amateur, pour la tenue des Premiers Jeux d'hiver de l'Arctique. C'est ce qu'a annoncé récemment le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. John Munro.

Les Jeux auront lieu à Yellowknife, Territoires du Nord Ouest, du 10 au 14 mars prochain, dans le cadre des célébrations du Centenaire des Territoires du Nord-Ouest. Quelque 800 athlètes y prendront part dont des concurrents des Territoires du Nord-Ouest, du Yukon, de l'est de l'Arctique et de l'Alaska.

Le programme des Premiers Jeux d'hiver de l'Arctique comprendra des activités sportives et culturelles; il s'adresse aux athlètes demeurant dans les régions situées en entier ou en partie au nord du 60e parallèle. On s'attend à ce qu'un grand nombre d'Indiens et d'Esquimaux y prennent part.

PROGRAMME

Le programme sportif inclura le badminton, le basket-ball, la boxe, le curling, le patinage artistique, le hockey, le tir, le ski de cross-country, le tennis sur table et le volley-ball, en plus de jeux locaux tels que celui qui consiste à projeter un homme dans les airs au moyen d'une toile tenue par une équipe, les courses de traîneaux tirés par des chiens, les danses folkloriques, auxquelles seule la population indienne et esquimaude participera. Les sports au programme couvriront les compétitions seniors et juniors et seront organisés en fonction du programme prévu pour les Jeux d'hiver canadiens qui auront lieu à Saskatoon l'an prochain.

"La population du Nord, a dit M. Munro, n'a pas les mêmes chances que les Canadiens en général de participer à des événements et réjouissances de ce genre, au plan national. Ceci est dû en grande partie au climat particulier de la région, à la situation géographique du territoire par rapport aux provinces, et aussi, dans une large mesure, aux considérations économiques, car la participation régulière à des programmes d'envergure nationale deviendrait trop dispendieuse."

RELATIONS CANADA-ÉTATS-UNIS

"Les Jeux de l'Arctique, a ajouté le ministre, ont aussi l'avantage de s'inscrire dans le cadre des célébrations du Centenaire des Territoires du Nord-Ouest; il ne fait aucun doute, par ailleurs, que la participation de l'Alaska contribuera aux bonnes relations entre le Canada et les États-Unis. Les Jeux de l'Arctique fourniront non seulement l'occasion de tenir des rencontres sportives dans les territoires du Nord, de promouvoir la compréhension entre les habitants et de créer une identité géographique plus marquée, mais ils permettront également la construction et l'amélioration d'installations sportives pour des fins d'entraînement et de compétition."

Les Jeux d'hiver de l'Arctique, qui auront lieu à tous les deux ans pourront conduire éventuellement à la tenue de Jeux mondiaux de l'Arctique car plusieurs groupes des régions arctiques de l'Europe ont manifesté de l'intérêt pour les Jeux et ont même demandé d'y participer.

L'AVENIR DU DDT

Un jury international d'experts, se conformant à l'opinion émise plus tôt cette année par le Canada, a recommandé que tout usage non essentiel et abusif du DDT soit déconseillé. Les experts ont en même temps abaissé les limites d'ingestion quotidienne recommandées comme acceptables. La dose maximale de DDT dans le régime alimentaire au Canada est encore bien inférieure (environ 10 pour cent) à ces nouvelles limites.

Les experts conviennent cependant que, d'après ce que l'on en sait à l'heure actuelle, les avantages du DDT l'emportent sur ses inconvénients. Par conséquent, dans une autre décision parallèle à la position du Canada, le groupe comprenant quatorze experts des résidus de pesticides et toxicologues de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a résolu de ne pas recommander l'interdiction pure et simple du DDT, lors de sa récente réunion tenue à Rome.

M. Henry Hurtig, coordonnateur des recherches sur les pesticides au ministère de l'Agriculture du Canada, a été réélu président de l'assemblée; Monsieur W.A. Mannell, chef de la toxicologie de la Direction des aliments et drogues, y assistait également.

Dans l'une de leurs décisions les plus importantes de l'année, les experts ont nié l'existence de toute preuve concluante voulant que le DDT soit cancérigène (produit chimique capable de provoquer un cancer.) La décision a suivi une étude approfondie de tous les renseignements disponibles, y compris des expériences récentes dont une publicité tapageuse s'est emparée et que des gens ont citées comme preuve que le DDT peut occasionner le cancer.

M. Hurtig a déclaré que les experts ont examiné longuement ces expériences particulières et il a ajouté: "Ils ont affirmé que les épreuves n'établissent pas de façon concluante que le DDT soit un agent cancérigène. L'examen complet du DDT a amené les experts à reconnaître que certaines questions restent sans réponse au sujet de ses effets sur le milieu et la santé de l'homme, mais ils conviennent que le DDT et d'autres insecticides organochlores continueront pour un certain temps de remplir une fonction importante dans la production alimentaire et la protection des cultures dans plusieurs pays; il nous a été impossible d'en arriver pour le moment à une décision définitive sur les dangers éventuels du DDT chez l'homme."